



DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

22 rue de l'Hôtel de Ville
83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNIER
Tél. : 04.94.80.04.78 Fax : 04.94.80.01.05

Le Maire,

Lettre ouverte aux concitoyens

Saint Julien, le 23 mai 2023

Objet : devenir de la piscine municipale

Chères Saint-Juliennoises, Chers Saint-Juliennois,

Comme chacun le sait, parmi ses équipements publics, notre commune compte une piscine municipale, construite en 1967.

La question se pose aujourd'hui de l'avenir de cette structure.

En effet, la réouverture au public de cette installation très dégradée qui a désormais bientôt **60 ans**, nécessiterait des investissements financiers colossaux estimés entre **1,5 et 2 millions d'euros**, afin de conduire les restaurations indispensables ainsi que sa mise en conformité.

En conséquence et compte tenu de nos moyens de petite commune, si nous devons décider d'engager de telles dépenses, cela nous demanderait d'annuler, ou de différer pour de très nombreuses années, la réalisation, en matières d'investissements, des autres équipements importants dont a besoin notre commune, et que nous souhaitons pouvoir lancer très prochainement.

Par ailleurs, au-delà même de cette problématique majeure d'**investissement annuel**, le budget de **fonctionnement** de ce type d'installation est aussi une question de taille : bien qu'ouverte seulement 2 mois dans l'année, une piscine non couverte comme la nôtre appelle des coûts de fonctionnement annuels très importants (entretien et maintenance des installations, personnels d'accueil et de surveillance obligatoires, eau, énergie, etc...) tout en ne générant que de très faibles recettes (les seules entrées du public), lesquels sont sans commune mesure avec le niveau des coûts engendrés.

Notre commune a ainsi un arbitrage important à conduire sur ce dossier.

Je m'étais engagé de longue date, à ce qu'une **concertation publique** soit mise en œuvre en amont de toute décision sur ce sujet. Je souhaite ainsi que soit réalisée la même consultation que celle que nous avons menée l'an passé pour le dossier de la Maison de retraite.

Nous disposons désormais des éléments d'éclairage dont nous avons besoin pour poser toutes les données du problème qui se présente à nous dans ce dossier.

.../...

Je viens donc aujourd'hui vers vous pour vous informer qu'à compter de ce jour, sera ouvert ce **temps officiel d'échange et de consultation publique sur l'avenir de la piscine municipale**.

Comme nous l'avons déjà pratiqué, à l'image des enquêtes publiques traditionnelles formelles, les pièces de présentation du projet seront en **libre consultation** par téléchargement sur le site internet de la Commune ou en mairie.

Un **registre d'observation** sera aussi ouvert en mairie, et chacun pourra y porter ses observations et consulter les contributions déjà produites. Tous les courriers et e-mails qui nous seront adressés à ce titre (via l'adresse spécialement dédié aux consultations publiques), seront également régulièrement portés à ce même registre afin d'être **consultables par tous**.

Chacun disposera ainsi, dans une démarche participative et de complète transparence, de la possibilité de formuler librement son avis, ses propositions et son analyse sur ce dossier à l'attention de tous.

Vous trouverez joint à la présente, **une note explicative** qui présente la situation ainsi que les **orientations et projets** que mon équipe et moi-même souhaitons vous proposer.

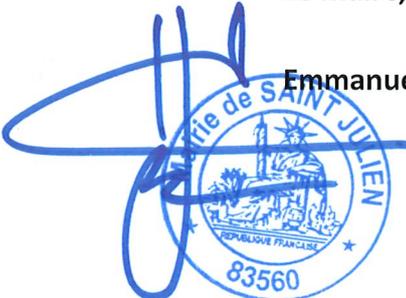
Des **réunions publiques** d'information et d'échange seront également organisées dans le même temps, pour que nous puissions utiliser toutes les voies de cette réflexion collective.

Enfin je rappelle que, comme sur l'ensemble des autres sujets municipaux ou personnels, je peux recevoir sur **rendez-vous individuels**, le samedi matin, toute personne qui le souhaite. La teneur de notre échange serait alors portée au registre afin de s'inscrire dans la contribution collective. Il vous suffit pour cela de vous rapprocher de l'accueil de la Mairie.

J'espère que l'ensemble de ces éléments vous sera utile.

Recevez, Chères Saint-Juliennoises, Chers Saint-Juliennois, l'assurance de mon plus profond dévouement.

Le Maire,

 Emmanuel HUGOU

Pièce jointe : Synthèse portant sur la situation et le devenir du site de la piscine municipale